

L'enquête 2006-2007, intitulée « l'Europe des cadres de l'APEC » (Agence Privé pour l'Emploi des Cadres) montre que la conjoncture est beaucoup plus positive pour cette année 2007 avec au total près de 179500 offres publiées par l'APEC de décembre 2005 à novembre 2006 (progression de 16%) et ce sont entre 131000 et 147000 cadres qui devraient être embauchés en France entre septembre 2006 et juin 2007.

Les chiffres de l'emploi et toutes les données d'information touchant à l'emploi font depuis plusieurs années pleinement partie de notre vie et régulièrement nous sommes immergés de ces précieuses données.

Exemple de bulletin de synthèse pour le 1^{er} trimestre 2007, publié par la DARES (Direction de l'animation et des études et des statistiques) :

« Au 1er trimestre de 2007, le PIB a progressé à un rythme comparable à celui du trimestre précédent (+0,5 %). Cette croissance de l'activité s'est accompagnée d'une forte hausse des créations d'emplois dans le secteur marchand (+108 000, après +24 000 au 4^{ème} trimestre de 2006), soutenue par une progression exceptionnelle de l'intérim (+60 000). Les destructions de postes dans l'industrie se sont ralenties (-10 000), tandis que la construction a continué de créer des emplois (+10 000). Hors intérim, les créations d'emplois ont augmenté dans le tertiaire (+48 000 emplois). Le nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non-marchand a nettement progressé début 2007 : +27 000 contrats supplémentaires au 1er trimestre de 2007, après +4 000 le trimestre précédent. La progression de l'emploi total s'est ainsi amplifiée au 1er trimestre de 2007 (+158 000 postes estimés, après +49 000 au dernier trimestre de 2006), portant le total des créations d'emplois sur un an à près de +360 000. Le nombre d'inscrits à l'ANPE a, de ce fait, poursuivi son repli, avec -56 000 demandeurs d'emplois en catégorie 1 sur le 1er trimestre de 2007, et -74 000 demandeurs d'emplois toutes catégories confondues.

Le marché du travail a également continué de s'améliorer dans la zone euro, où le taux de chômage au sens du BIT(Bureau International du travail) a atteint 7,2 % de la population active fin mars 2007, après 7,5 % fin décembre 2006 ».

Exemple de perspectives de l'emploi 2007 – Comment la France se positionne -t-elle? (source www.oecd.org):

« Le marché du travail en France : une situation en voie d'amélioration, mais encore loin d'égaliser celle des pays les plus performants, souligne les Perspectives de l'Emploi de l'OCDE. Le taux de chômage a baissé depuis la fin des années 90. Reste que 62% seulement de la population en âge de travailler occupe un emploi, contre plus de 70% dans les pays les plus performants de l'OCDE tels que le Danemark, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni ou les États-Unis (graphique 1). A 24%, le taux de chômage parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans est près du double de la moyenne OCDE. Et seulement 40% des personnes âgées de 55 à 64 ans ont un emploi, contre 53% en moyenne dans la zone OCDE(Organisation Coopération Développement Economique).

Concernant l'emploi et le travail, comme le rappelait P.VALENTIN (Le chômage d'exclusion, 1993), en décrivant l'accélération de l'exclusion sociale et la société à deux vitesses, conséquence du chômage longue durée qui « *ne permettent plus à certains rêveurs de laisser croire que l'on peut facilement vivre heureux sans travailler, en s'adonnant sereinement aux activités manuelles ou associatives du genre « paradis terrestre. Le travail reste aujourd'hui et restera pour longtemps encore le lieu privilégié de la reconnaissance sociale, de la responsabilité et de la participation aux richesses* », ce qui renforce la peur de ne pas « être » reconnu. De son côté, Ch.DEJOURS compare dans ses ouvrages sur « la souffrance en France » et « le travail » (usure mentale) le monde du travail en ce début du xxième siècle , à une guerre dont on exclut « *ceux qui ne sont pas aptes à combattre (les vieux devenus trop lents, les jeunes insuffisamment formés, les hésitants...)* : on les congédie de l'entreprise, cependant qu'on exige des autres, de ceux qui sont aptes au combat, des performances toujours supérieures en matière de productivité, de disponibilité, de discipline et de don de soi. Nous ne survivons, nous dit-on, que si nous nous surpassons et si nous parvenons à être encore plus efficaces que nos concurrents. Cette guerre pratiquée sans recours aux armes passe quand même par des sacrifices individuels consentis par les personnes, et des sacrifices collectifs décidés en haut lieu, au nom de la raison économique. Les conséquences de cette souffrance sur le fonctionnement psychique et, au-delà, sur la santé sont inquiétantes ».

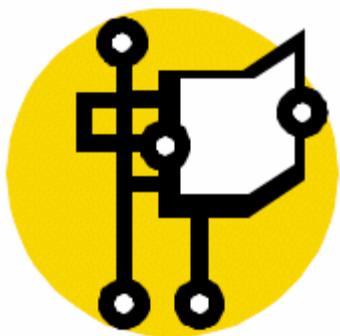
En ce sens, cette immersion dans l'information est indispensable : avant de rentrer sur le marché du travail, pendant l'emploi, le changement d'emploi, la ou les ruptures ou changements d'emploi... bref tout le temps !

Au cours de ces dernières années, il a été constaté, comme le notait dès la fin des années 1990 D.POROT (Comment trouver une situation ?, 1998): la diminution très sensible du marché ouvert (celui où l'on peut se faire embaucher par voie d'annonces « offre d'emploi ») sa part qui était de 50% est tombée entre 10 et 20%. La progression rapide du marché caché (celui où l'on se fait embaucher par toute autre méthode que celle des annonces « offres d'emploi ».) sa part peut-être estimée à près de 80%. Aujourd'hui on oscillerait davantage entre 20 à 40% du marché ouvert. Comme lors d'une campagne active de recherche d'emploi il est nécessaire d'animer à la fois le marché « ouvert » et le marché « caché » autrement dit il faut être bien positionné sur le marché de l'information qu'elle soit consacrée plus spécifiquement à l'emploi au travail ou encore à la formation professionnelle. Le parallèle est souvent évoqué entre l'information (appréhension du poste et du secteur d'activité, bilan) et la conquête (actions pour contacter et convaincre l'entreprise), sur le web, par exemple, entre les jobs boards, l'e-candidature, les e-groupes d'échanges etc., il apparaît indispensable de gérer efficacement et rapidement l'information.

A ce jour, sur la toile le mot « emploi » sur le moteur de recherche google regroupe près de 900 pages, d'études, d'articles, de conseils, d'offres d'emploi etc. sur le sujet et, à titre d'exemple, le guide pratique 2007 hors série du magazine REBONDIR (www.rebondir.fr) n'évoque plus le guide de la « recherche d'emploi » mais celui de la « réussite professionnelle ».

Réflexion professionnelle sur l'information en 2007 consacrée à l'emploi avec Corinne DILLENSEGER, Rédactrice en chef du site France 5 emploi.

« L'EMPLOI EN 2007 ? »: Interview N°9 de Corinne DILLENSEGER
par Sylvie SANCHEZ-FORSANS,
Chargée d'enseignement en Psychologie à l'UNIVERSITE LYON 2
Responsable du Centre d'Applications Psychologiques
et d'Accompagnement Professionnel (CAPAP®)



Corinne DILLENSEGER

Journaliste depuis plus de 15 ans, son parcours l'a amenée à se spécialiser sur la thématique de l'emploi (recrutement, formation, management, métiers, création d'entreprise...).

Après avoir réussi ses premières missions dans une radio locale et dans la presse régionale, elle a travaillé comme « free-lance » pour des magazines destinés aux Grandes Ecoles, interviewant des centaines de patrons et cadres sur leur stratégie et politique Ressources Humaines (R.H). En 2000, elle prend la direction en chef d'un site d'information sur les ressources humaines (DRH Actu, aujourd'hui disparu), devenu le numéro un de la presse RH en ligne. Elle a aussi géré le site de l'Apec (Association pour l'emploi des cadres).

Depuis 2003, elle anime le site emploi de France 5. Parallèlement, elle a lancé un blog dédié à l'emploi au féminin, « *Tout pour elles* » qui a remporté LE BLOG D'OR en 2006.

Aujourd'hui, elle est Rédactrice en chef du site FRANCE 5 EMPLOI, portail dédié au monde du travail, de l'emploi et de la formation.

1) Quelle évolution connaît l'information sur l'emploi ?

Corinne DILLENSEGER : « L'information sur l'emploi a bien évolué. Autant il y a quelques années, elle se limitait à une connaissance générale des métiers, des formations, de l'orientation professionnelle, ou plus largement à l'actualité économique (grève, délocalisation...), autant aujourd'hui, elle se concentre davantage sur le « bien-être » au travail, le développement personnel, le coaching, la façon de concilier vie professionnelle et vie familiale ».

2) A quoi correspond ce besoin ?

Corinne DILLENSEGER : « Elle répond en cela à de véritables attentes de la part des salariés, futurs et actuels. Elle est aussi en train de devenir de plus en plus personnalisée. Les « hors-séries » sur les métiers, les sites dédiés, les livres spécialisés sur la manière de construire une candidature, de se former, de booster sa carrière, de s'épanouir dans son travail, de créer une entreprise, fleurissent de plus en plus. Il n'y a qu'à voir les rayons des grandes librairies qui attribuent un espace toujours plus conséquent à ce genre de « littérature »...

3) Quels sont, d'après vous, les principaux intérêts de surfer sur des sites web « emploi » spécialisés ou généralistes ?

Corinne DILLENSEGER : « Ils permettent d'avoir accès rapidement à une information, à des offres d'emploi, mais aussi - s'ils sont bien faits - à des sources connexes renvoyant vers des sites RH d'entreprises, des décisions gouvernementales, des lois, des contacts professionnels, des sites de métiers et de secteurs d'activité pas forcément connus, etc. Je pense qu'ils sont une bonne source d'information lorsqu'ils sont mis à jour ! Ce qui n'est pas toujours le cas.

Personnellement, je veille toujours à vérifier qui en sont les auteurs et leur « légitimité » à évoquer tel ou tel sujet ».

4) Quels sont aujourd'hui les principaux thèmes traités ?...

Corinne DILLENSEGER : « Les thèmes les plus traités concernent les outils de recherche d'un emploi, les salaires, l'évolution professionnelle.

A titre d'exemple : « comment bien rédiger son CV (ou sa lettre de motivation) ? », « Comment éviter les « questions-pièges » du recruteur ? », « Comment bien choisir sa formation ? », « Comment faire un bilan de compétences ? », « Comment changer de métier ? », ou encore, « Quels sont les secteurs en pénurie de main-d'œuvre ? le top ten des entreprises qui recrutent ? les salaires des cadres ? ».

5) Alors peut-on parler de « *maronniers* » (*)?

Corinne DILLENSEGER : « Oui en effet ! Les « *marronniers* » sont aussi saisonniers . A titre d'exemple, en été, la presse se demande s'il est bien opportun de chercher un emploi, et à la rentrée, elle cherche à vous donner du courage pour bien reprendre le chemin des bureaux... ».

6) Actuellement, quels sont selon vous les principaux supports d'information consacrés à l'emploi et au marché de l'emploi?

Corinne Dillenseger : « L' information sur le sujet est très dense, très fournie. Pas facile de faire le tri ! Sur le web, on trouve avant tout des « *job boards* », c'est-à-dire des sites spécialisés ou généralistes diffusant des offres d'emploi. Très peu d'entre eux sont accompagnés d'articles de fond ou de conseils, à part peut-être les sites de l'ANPE et de L'APEC.

Il existe aussi des sites institutionnels spécialisés consacrés aux métiers (L'ONISEP), à la formation (CENTRE INFFO), ou plus généralistes comme FRANCE 5 EMPLOI.

A la télévision, la chaîne DEMAIN accessible par le câble et le satellite, est la seule à être entièrement consacrée à l'emploi.

Dans la presse écrite généraliste, certains journaux se contentent d'aborder l'actualité de l'emploi une fois par semaine dans des suppléments, en soutien à des offres d'emploi. Je pense au FIGARO, à LIBERATION, au NOUVEL OBS et à L'EXPRESS. Il existe aussi une petite panoplie de magazines à mon sens très bien faits comme LIAISONS SOCIALES, ENTREPRISES & CARRIERE ET COURRIER CADRES qui vient de revoir sa stratégie éditoriale plus axée sur les désirs et les ambitions des cadres (mais sans offres d'emploi), complétée par un site Internet du même nom hébergé à l'APEC. Sans oublier le magazine REBONDIR très grand public, les magazines professionnels, vendus ou non en kiosque, qui s'adressent à certaines catégories de salariés : aux fonctionnaires, aux directeurs d'hôpitaux, aux directeurs commerciaux, directeurs de communication ou encore aux informaticiens ».

6) Peux t-on noter un point important parmi ces supports ?

Corinne Dillenseger : « Oui ! L'interaction ! A mon sens, le principal manque de tous ces supports c'est « *l'interactivité* » c'est-à-dire la possibilité pour n'importe qui d'intervenir sur un article, une information, de « titiller » un journaliste, de le contredire, de nourrir le débat. C'est pour cela que je crois beaucoup aux blogs, ces sites interactifs, que certains grands journaux commencent tout juste à apprivoiser ».

(*) « *Marronnier* », en argot de presse, correspond à un sujet qui revient ... au moment où les feuilles de marronniers commençaient à joncher les cours d'école.

7) Vous même aujourd'hui votre propre blog a été mis à l'honneur par le BLOG d'Or 2006, en quoi consiste le site « *Tout pour elles* » ?

Corinne Dillenseger : « Comme le précise le blog « *Tout pour elles* » www.toutpourelles.fr créé en mai 2006 celui-ci est destiné aux femmes qui travaillent ou à celles qui veulent retrouver un emploi. Il a pour but de mettre en avant des expériences personnelles des bons plans, des exemples à suivre, des pistes plus ou moins connues mais pas forcément bien utilisées... pour réussir à s'en sortir ou pour mieux vivre sa vie professionnelle. On aborde ici des sujets sérieux (chômage, salaire, discrimination, harcèlement...) et aussi des sujets plus légers, mais avec un seul point commun : le travail.

Dans l'idéal, ce blog réunirait une communauté de femmes actives ou non, de tous milieux sociaux, de tous âges, qui témoigneraient, débattraient voire s'entraideraient. Les hommes sont également les bienvenus ».

8) Quels conseils clés à retenir d'après vous, lorsqu'une personne (en poste ou non) souhaite prendre ou changer d'emploi ou de projet d'emploi en 2007 ?

Corinne Dillenseger : « En premier lieu, je conseille de bien définir son projet professionnel, de réfléchir à ses envies, ses motivations, de vérifier si sa formation, ses qualifications ou son expérience sont suffisantes pour trouver ou changer d'emploi. Et, si besoin, de réajuster en conséquence par une formation complémentaire par exemple. Deuxième conseil : ne pas hésiter à s'informer en prenant directement contact avec des représentants du secteur que l'on vise pour confronter ses rêves à la réalité de ceux qui la vivent vraiment. Troisième conseil : se faire aider, en faisant appel à un conseiller, un coach ou en passant un bilan de compétences.

Et, une très Bonne année 2007 ! »

© *Propos recueillis par e-mail le 1/02/07 Interview n°9- www.capap.com / Lettre psy 9.*

Pour la constitution de ce dossier CAPAP® EMPLOI 2007 & INTERVIEW N°9, références bibliographiques :

D.POROT, Comment trouver une situation ? Editions d'organisations (1998)
N.SEGAUD et Ch.SEGAUD, Réussir son parcours de stages au 1^{er} emploi, l'Etudiant (2003)
Y.DALAT, Le guide de votre réussite professionnelle, Dunod (2002)
C.TAPIA et collectif, Transitions vie professionnelle et personnelle, ERES(2002)
Y.CLOT, La fonction psychologique du travail, PUF(1999)
M.ROQUES, Sortir du chômage, MARDAGA(1995)

Spécial Courrier CADRES « Faut-il bouger en 2007 ? » N°5/ Février 2007,

www.emploi.france5.fr

www.travail.gouv.fr

www.ladocumentationfrancaise.fr

CAPAP® Tour Crédit Lyonnais 129, rue Servient 69326 Lyon Cedex 03 Tel : 04 78 63 79 27 fax : 04 72 61 92 65
L'Emploi en 2007 ?- Interview n°9 Lettre ψ avec Corinne DILLENSEGER-